

Conseil de RPI

Présents :

Enseignants : Noémie Yonnet ; Virginie Lemasson ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet ; Léchevin Séverine ; Lucie Domange, Patrice Roberdeau,

Parents élus : Mme Levazeux Aurélie, Mme Fraigne Tatiana, Mme Thomazeau Aurélie, Mme Roy Lydie, Mme Kempa Perrine, M. Tessier Serge, Mme Bellamy Lucile, Mme Hugon Kelly, Mme Guasch de Almeida Elodie, Mme Guiho Sophie

Représentants de la mairie: Ansel Nathalie adjointe chargée des écoles des Nouillers, M. Garnier 1^{er} Adjoint à la mairie, Mme Rumberger adjointe à la mairie d'Archingeay

Périscolaire : Robin Hélène, responsable du Périscolaire sur le site Archingeay-Les Nouillers

Excusés :

Inspection : M. Junca (IEN)

Enseignant : Mme Enselme Helga

Représentants de la mairie : M. Ardoin Stéphane (mairie de Les Nouillers), M. Lamare Rémi (mairie d'Archingeay)

Animateur périscolaire : ---

Parents élus : ---

DDEN : Mme Raynaud Jeannie

Début de séance à 18h35

1 Présentation des membres du conseil de RPI.

Enseignants TPS/PS/MS : Noémie Yonnet et Lucie Domange (le mardi) avec Maryse Gourdin comme ATSEM, remplacée par Océane Lapassade

MS/GS : Virginie Lemasson avec Carole Pomaret comme ATSEM.

GS/CP : Helga Enselme et Lucie Domange (en remplacement le jeudi) avec Angélique St Léger comme ATSEM.

CE1 : Patrice Roberdeau

Service civique : Renou Clarisse.

Apprenti ATSEM : Noha Belabed

AESH : Agathe Armengaud-Rullaud et Marie Fauchereau

CE2: Séverine Léchevin

CM1 : Guillaume Yonnet

CM2 : Christophe Desrentes

AESH : Agathe Armengaud-Rullaud accompagne 1 enfant déclaré à la MDPH

Service civique : Pauline Zubowicz

RASED : Il y a 3 enseignants spécialisés :

Mme Guillemois (psychologue scolaire)

Mme Pinto (aide à dominante relationnelle/rééducative)

M. Depalles (aide à dominante pédagogique)

Au sujet du RASED, M. Yonnet rappelle que leur rôle est d'aider les équipes enseignantes lorsqu'elles rencontrent des difficultés avec des élèves que ce soit sur le plan pédagogique et/ou comportemental.

Les membres du RASED, peuvent intervenir de plusieurs manières :

- Venir observer l'enfant en classe.
- Intervenir auprès des enfants sous forme d'ateliers disciplinaires (prise en charge pendant le temps de classe).
- Faire des bilans : ces bilans permettent d'aider à établir un diagnostic, indispensable à la constitution d'un dossier MDPH ou d'une demande d'orientation telle que l'EGPA, l'Ulis, etc..., et ils permettent aussi à l'enseignant d'adapter sa pédagogie en fonction des obstacles rencontrés par l'élève.
- Ils participent aux équipes éducatives et apportent leur expertise.

Personnels communaux intervenant sur la pause méridienne : Mme Renou et Mme Mège sur Archingeay.

Quand il y a des absents (ce qui est le cas en ce moment), Mme Brunet et Mme Companion remplacent les agents absents.

Mme Gestraud Claudine et Mme Guillermo, Mme Vatbled Laurianne et Lydia sur Les Nouillers

Des parents élus :

65% de votant pour cette année sur Archingeay.

60 % de votant pour Les Nouillers.

1er titulaire: Mme Guasch De Almeida elodie	Suppléant: Mme Guiho Sophie
2ème titulaire : Mme Bellamy Lucile	Suppléant:
3ème titulaire: M.Tessier Serge	Suppléant:
4ème titulaire: Mme Hugon Kelly	Suppléant :
1er titulaire: Mme Levazeux Aurélie	Suppléant: Mme Kempa Perrine
2ème titulaire: Mme Roy Lydie	Suppléant: Mme Thomazeau Aurélie
3ème titulaire: Mme Fraigne Tatiana	

Cette année le vote avait toujours lieu en version papier bien que l'on a voté lors du dernier conseil le passage au vote numérique.

Pour l'instant, le ministère de l'éducation nationale ne nous propose aucun outil, les seules solutions numériques sont des solutions privées et donc payantes (environ 1000 € pour chaque école).

Quand le MEN proposera une plateforme officielle respectant le RGPD, nous pourrons ainsi éviter ce gaspillage matériel (encre, enveloppe et papier).

Des maires et représentants de la mairie,

Maire des Nouillers : Monsieur Ardoin

Adjoint au maire chargé des écoles : Madame Ansel

Maire d'Archingeay : Monsieur Lamare

Maire adjoint chargé des écoles : Madame Rumberger

Des animateurs du périscolaire : Hélène Robin, Anaïs Marin, Ilona, Matthias Fradet et Blandine Claire.

Le midi, les animateurs répartissent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

2- Élection du président du conseil pour l'année 2023-2024 :

Mme Yonnet se présente pour être présidente du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2023-2024.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de Mme Yonnet pour cette année scolaire.

3- Rôle du conseil d'école :

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.

En résumé, le conseil d'école

- Vote le règlement intérieur,
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Examine les conditions du dialogue avec les parents,
- Adopte le projet d'école,
- Donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,
- Vote pour l'organisation de l'élection des délégués de parents d'élèves.

Il est aussi informé sur :

- a) les principes des choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) l'organisation des APC.

4-Présentation du RPI (classe et effectif)

Les Nouillers

<u>TPS/PS/MS:</u>	24 élèves : 3 TPS - 10PS - 11MS	<u>TPS 3</u>	<u>PS:</u> 10 élèves
<u>MS/GS:</u>	22élèves : 9 MS – 13 GS	<u>MS:</u>	20 élèves
<u>GS/CP :</u>	25 élèves : 5 GS – 20 CP	<u>GS:</u>	18 élèves
<u>CP/CE1:</u>	18 élèves : 18 CE1	<u>CP :</u>	20 élèves
		<u>CE1 :</u>	18 élèves

Total: 86 élèves (sans TPS) (-7 par rapport à l'an dernier à la même époque)

Archingeay (3 classes)

<u>CE2:</u>	16 élèves
<u>CM1:</u>	19 élèves
<u>CM2:</u>	22 élèves

Total: 57 élèves (-1 par rapport à l'an dernier à la même époque)

5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de services, décloisonnement):

Les Nouillers :

Un décloisonnement a été mis en place entre toutes les classes :

De 13h15 à 14h30, pendant la sieste des PS, Madame Yonnet prend en charge tous les MS, Mme Lemasson prend en charge tous les GS, Mme Enselme prend en charge les CP et M. Roberdeau prend en charge les CE1. Ainsi chaque cohorte d'âge travaille ensemble, avec un effectif restreint sur des compétences spécifiques.

Le jeudi, Lucie fait l'anglais avec les CE1 et Patrice prend en charge les CP.

Archingeay.

La pause méridienne fonctionne avec 2 services de cantine(*le groupe ne déjeunant pas a la possibilité de faire des activités avec les animateurs ou d'être simplement en temps récréatif dans la cour de l'école*)

Les enseignants ont maintenu l'échange de services pour mettre à profit les compétences linguistiques de Mme Léchevin qui effectue donc une séance par semaine d'anglais dans chaque classe.

Pendant ce temps-là, M. Yonnet fait sciences aux CM2, et M. Desrentes fait géométrie/vocabulaire avec les CE2 de Mme Léchevin.

6- Les temps périscolaires :

L'équipe périscolaire a un peu évolué. Madame Robin Hélène est désormais la référente de notre RPI. L'équipe est constituée de Mathias, Cécile, Anaïs, Gabriel, Ilona et Blandine.

L'an dernier, les deux mairies précisaient que cet aménagement, plébiscité par les enseignants et les parents, était nécessaire pour le bien-être des enfants. La pause méridienne se déroule ainsi avec un nombre d'encadrants important : ce qui permet aux enfants d'être dans un climat plus serein car davantage d'ateliers sont proposés.

Cet aménagement a un coût significatif pour les communes mais cela renforce le climat paisible qui règne dans notre RPI.

L'ensemble du conseil d'école les en remercie.

Les types d'ateliers proposés par les animateurs sur le RPI :

- Ateliers sportifs.
- Ateliers créatifs.
- Ateliers de dessins.
- Ateliers musicaux.
- **Ateliers « Les amis de Zippy » (CE1), Ateliers « Les amis de pomme » (CE2), et Ateliers « Passeport ».** Ces ateliers font partie d'un programme novateur de promotion de la santé mentale en milieu scolaire qui vise à améliorer les habiletés sociales et d'adaptation des enfants.

7-Vote du règlement intérieur :

Le nouveau règlement intérieur est proposé avec ce changement.

Texte à insérer dans le Règlement intérieur de l'école :

Des dispositions déclinées dans le décret n°2023-782 du 16 août 2023 ont pour objet de donner les moyens aux directeurs d'école d'apporter une réponse appropriée à certains comportements de la part des élèves, notamment en cas de harcèlement.

Lorsque le comportement d'un élève s'avère intentionnel, répété et fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Si, malgré la mise en œuvre de ces mesures, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune ou, lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, dans une école du territoire de cet établissement. Lorsque la commune ne compte qu'une école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune. L'élève fait l'objet dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Lorsque le directeur saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école pendant la durée de la procédure.

Il s'agit là d'une mesure de protection de l'élève et non d'une sanction. Elle s'inscrit dans un processus éducatif favorable à son parcours de scolarisation, visant à permettre à l'élève de se réadapter rapidement au milieu scolaire et de reconstruire une relation éducative positive.

Les personnes responsables de l'enfant doivent être consultées sur le choix de la nouvelle école. La scolarisation dans une école d'une autre commune ne peut être effectuée sans l'accord des représentants légaux et des communes de résidence et d'accueil, dans les conditions prévues par les dispositions de l'article L.212 - 8 du code de l'éducation.

Le conseil de RPI vote à l'unanimité l'acceptation de ce rajout.

8- Utilisation des locaux scolaires hors temps scolaires :

A partir du lundi 13 novembre, l'école de Les Nouillers et d'Archingeay accueillera un temps « devoirs faits ». Ce créneau se déroulera **tous les lundis** et pourra accueillir 10 enfants maximum par école.

Dans le cadre du nouveau pacte enseignant et de la liaison école/collège, les 6e/5^e du collège Marcel Pagnol domiciliés à Archingeay vont désormais pouvoir faire leurs devoirs à l'école d'Archingeay une fois par semaine de 17h30 à 18h30, et les 6e/5^e du collège Robert Cellerier domiciliés aux Nouillers, à Taillant et à Grandjean vont désormais pouvoir faire leurs devoirs à l'école de Les Nouillers une fois par semaine de 17h15 à 18h15.

Mme Yonnet et M. Yonnet, les récupéreront à la descente du bus devant leur école respective et les aideront à faire leurs exercices, à apprendre leurs leçons jusqu'à 18h15, heure à laquelle les parents pourront venir récupérer leur enfant.

Le conseil de RPI est informé de cette utilisation nouvelle.

Une convention entre la mairie et le collège a été rédigée en ce sens.

9 - PPMS – Incendie :

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement. Il en existe 2 : un « Risques majeurs » et un « attentat – Intrusion »

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

Archingeay,

Le 7 novembre une alerte incendie a été faite à l'école d'Archingeay. Rien à signaler. Tout s'est bien passé. On voit que les enfants sont rôdés à cette alerte.

Le 7 novembre une alerte intrusion a été faite à l'école d'Archingeay. Le scénario était l'intrusion dans la cour de l'école d'un animal sauvage (un cerf rabattu par des chasseurs lors d'une battue).

De nombreux points sont à améliorer :

- ✚ Il faut installer un verrou intérieur ou mettre un double des clés accroché à côté des portes de chaque classe afin que l'enseignant puisse fermer rapidement sans devoir chercher son trousseau de clé.
- ✚ Il faut trouver un nouveau système sonore pour déclencher l'alerte. Le sifflet, porte-voix ou autre signal de ce genre ne sont pas efficaces car nous ne les avons pas toujours sur nous.

Les Nouillers,

Une alerte incendie a été faite le mardi 03 octobre Nous avons mis moins d'une minute pour nous mettre tous en sécurité.

Personne n'était averti de l'exercice, à par la classe des TPS-PS-MS (quelques minutes avant l'alerte).

Toutes les classes sont sorties en ordre. Nous n'avons pas la nouvelle clé pour éteindre l'alarme du nouveau système, mais la mairie a été très réactive et nous avons pu l'éteindre rapidement.

Pour les PPMS, nous avons fait un exercice de confinement et un exercice d'intrusion avant les vacances. Nous avons inventé le scénario d'un animal rentré dans la cour de l'école. Les trois classes du « haut » se confinent dans le nouveau dortoir.

De nombreux points sont à améliorer :

Il faudra penser à racheter des packs d'eau à stocker. Idem pour l'espace de confinement de la classe du « bas » dans la garderie.

- + La classe des CE1 a du s'enfuir par une fenêtre car la clé de la porte extérieure a disparu. *L'adjointe chargée des écoles se charge de la retrouver.*
- + Il faut renouveler et tester les piles des talkies walkies mis à disposition dans les valises PPMS.
- + Est-il possible d'installer un verrou intérieur à la grande porte d'entrée et sur celle de la classe des CE1 pour pouvoir fermer sans avoir à sortir ? *à étudier, les élus ne sont pas contre.*

Un nouvel exercice est prévu fin novembre début décembre, afin de tester les réajustements.

9- Travaux/investissements réalisés et à venir :

Tout d'abord, il est important de le souligner chaque année même si ça fait de la répétition, mais nous remercions nos élus pour leur réactivité et l'investissement important qui est mis pour les écoles et les enfants de nos communes.

Nous travaillons dans de bonnes conditions.

Les Nouillers,

Outre les nombreux travaux de réaménagement effectués par notre cantonnier dans chaque classe, nous avons pu emménager dans le nouveau dortoir et utiliser l'ancien dortoir comme salle des maîtres/salle de réunion mi-septembre.

Petit à petit les différents espaces sont investis, et nous les réaménageons.

Le chauffage ne fonctionne pas dans le dortoir, nous attendons l'arrivée du chauffagiste, merci aux parents qui nous ont prêté des chauffages d'appoint. Nous avons installé des rideaux avec l'aide du cantonnier pour assombrir la pièce, et des rideaux plus légers pour « casser » la grandeur de la pièce qui pouvait créer une insécurité chez les plus sensibles lors de l'endormissement.

Les problèmes d'évacuation des toilettes du préau et de la garderie ont été réparés. La gâchette du portillon d'entrée une nouvelle fois réparé.

Archingeay,

Réalisés :

De nouveaux investissements numériques ont été faits et l'école s'est enrichie de :

- 4 tablettes.
- 2 ordinateurs portables.
- 1 caméra de bureau.
- Des casques avec micro.

La classe de M. Yonnet a été entièrement repeinte.

Une climatisation réversible a été installée dans la classe de Mme Léchevin.

De nouveaux bancs extérieurs ont été posés dans la cour de récréation.

12- Finances : Bilan coopérative scolaire.

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique et qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l'APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des Nouillers s'élève à **4381 euros** à la date du 07/11/2023.

La coopérative de l'école d'Archingeay s'élève à **7391 euros** à la date du 07/11/2023.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

13- Bilan des projets et des manifestations réalisées.

Le marché d'automne a pu se maintenir, un moment de partage entre les parents et les enseignants, pour un bénéfice d'environ 587 euros (buvette et vente de légumes et gâteaux).

L'après-midi Halloween organisée par l'APE, avec un très grand nombre d'enfants du RPI qui ont pu profiter des ateliers culinaires ou artistiques sur le thème d'Halloween et sa boom à la salle des fêtes d' Archingeay.

La Bourse à l'enfance le 19/11 à la salle des fêtes de Les Nouillers.

La soirée de Noël aura lieu le 15/12/2023 à la salle des fêtes de Les Nouillers.

L'APE organise aussi une tombola où des huîtres sont à gagner.

Un loto sera organisé le 21 janvier.

Le Trail du Bois Charmant aura lieu le 4 février 2024.

Archingeay

- 10 séances de **piscine** : Classe de CM1 et deCM2.

Comme chaque année, nous avons la chance que nos élèves puissent avoir un cycle complet natation et ainsi ils peuvent passer le pass nautique (indispensable pour participer à des activités aquatiques telles que le canoë ou la voile) et aussi le savoir nager (ASSN).

Cela se passe à Atlantys à Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par la CDC.

- **Sortie aux chaumes de Séchebecs** : pour les CE2 et les CM1.

Pour les CE2, ce temps était animé par NE17.

- **2^e sortie aux chaumes de Séchebecs** : pour les CE2 (avec NE17) + observation des éoliennes.

Sortie à la chapelle du Puy Gautreuilh pour les CM2

- **Projet « classe dehors »** pour les CE2-CM1 de M. Yonnet (les lundis après-midis) : la classe de M.Yonnet apprend différemment et dans un univers différent des murs de l'école. Les élèves seront amenés à se déplacer vers les bois des vergnes, le parc de La Mairie, les chaumes de Séchebec, le lavoir des Moutons,... pour y faire classe autrement.

Les Nouillers

- La classe des GS-CP se sont rendus deux fois dans les bois afin de travailler sur la faune et la flore de nos sous-bois. La classe des GS-CP ont effectué une sortie pour nettoyer les abords de notre école. Un nombre conséquent de déchets a été récolté par la classe sur un espace restreint (notamment autour du city-stade) Nous avons mis en route la couveuse ce matin avec une dizaine d'œufs de poules que nous espérons fécondés. Surprise dans une vingtaine de jours.

14- Les sorties et projets à venir.

Les Nouillers

- La classe des TPS-PS-MS commencera l'école du dehors la semaine prochaine.
- Les classes des CE1, TPS-PS-MS, et MS/GS participent à « Ecole et Cinéma ». Les CE1 auront leur première projection le 28 novembre à Saint Savinien, les TPS-PS-MS profiteront du bus pour se rendre à la bibliothèque de Saint Savinien.
- Le 05 Décembre, nous faisons venir un spectacle sur le thème du Tour du monde (le projet de classe des deux classes de maternelle). Nous partagerons ce spectacle avec l'école maternelle de Tonnay-Boutonne.
- A partir du 7 décembre, les CP et CE1 se rendront à la piscine d'Atlantys de Saint Jean d'Angély pour leur cycle natation (tous les jeudis matins)
- Tous les GS et quelques MS se rendront eux aussi pour un cycle classe bleue (projet aisance aquatique) à la piscine de Saint Jean d'Angély du 18 au 22 décembre.
- Les deux classes de maternelle se rendront à l'Asinerie de Dampierre (travail sur les animaux du monde) le 15 mars avec un transport gratuit du département
- Les deux classes de maternelle se rendront au zoo de Beauval le 17 mai (travail sur les animaux du monde)
- La classe des CE1 participera à un projet avec Nature Environnement 17 sur les animaux « mal-aimés »
- La classe des CE1 aura un cycle vélo
- La classe des TPS-PS-MS participera à un projet avec Nature Environnement 17 aux chaumes de Sèchebec sur la flore et les insectes.
- Les classes des GS-CP et CE1 se rendront sur l'Île d'Aix le 20 juin.

Archingeay

▪ **Projet sur les mal-aimés (Classe de CM1 et de CE1):**

Parce que certains animaux et végétaux sont encore mal aimés, au-delà de leur importance dans le fonctionnement des milieux, ou des « services rendus » par la biodiversité ; il s'agira de questionner notre relation à la Nature, pour comprendre d'où viennent nos réticences, nos méfiances vis-à-vis de certaines espèces, en repérant les divergences entre les représentations culturelles et la réalité, notre réalité et celle des autres. Imaginé et mis en œuvre par les associations membres du réseau Poitou-Charentes Nature, ce programme pédagogique permet d'aller à la rencontre avec les éléments naturels, de s'exprimer sur les émotions que cela éveille en nous, et de faire évoluer les regards.

Séance 1 : vendredi 1er décembre 2023 (AM = Archingeay / PM = Les Nouillers)

Séance 2 : vendredi 26 janvier 2024

- Mardi 14 novembre : Les **CM2** iront voir l'exposition « **10/13 Moi, jeune Citoyen** ».
- Lundi 27 Novembre : **CE2** : Visite de la Médiathèque de Bords.
- Décembre/janvier (à définir) : **CE2** : Participation au projet « Puisque chaque goutte compte,..... »
- 10 séances de **piscine** à partir du 6 décembre, les mardis de 14h05 à 14h40 dans l'eau: Classe de **CE2**.
- Jeudi 7 décembre : **CM2** : Rallye avec le collège de St Savinien et les écoles du secteur.
- Printemps : Canoë : Les **CM2**, effectueront un stage de 4 jours de canoë.
- Du 3 au 7 juin 2024 : Classe découverte à UZ (les 3 classes) : nous communiquerons davantage sur cet énorme projet lors du prochain conseil de RPi

Pour les 2 écoles

Mars : Cross : Du CP au CM2.

Avril (veille des vacances) : **Carnaval**.

15- Questions et informations diverses.

Les parents élus de Les Nouillers ont créé un questionnaire que la directrice a fait passer pendant les vacances de la Toussaint pour préparer ce conseil. Une vingtaine de réponses ont été reçues.

Les parents sont contents du cadre bienveillant et sécurisant posé par l'équipe enseignante, ATSEM et garderie.

Certains parents font remarquer un manque de visibilité du menu, *la mairie indique qu'il est sur le devant de l'école et sur le site Facebook de la mairie*

Mettre un accent plus fort sur le harcèlement et l'acceptation de la différence. *Un travail dans ce sens a déjà été amorcé l'année dernière, et nous continuons.*

Fin de séance à 20h05.